



Commission Régionale d'Arbitrage
C.R.A. Genève



Inscription au cours d'arbitre de volleyball en salle

Session de Septembre 2023

ATTENTION: nombre de places limité. Une confirmation vous sera envoyée pour valider votre inscription. La participation au cours est facturée directement au club. En cas de retrait tardif, les frais peuvent être facturés. Lors du premier soir, un test d'entrée aura lieu. Seul les candidats avec un résultat suffisant seront admis à la suite de la formation.

Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance: _____
Adresse: _____
Code Postal: _____ Commune: _____
Tél: _____ Email: _____
Club d'origine: _____

*Votre inscription à la formation doit impérativement être parrainée par une personne de référence, en principe par un arbitre de votre club.
En cas de questions par rapport à ce point, contactez nous par mail.*

Personne de référence
Nom: _____ Signature: _____
Prénom: _____

En renvoyant ce formulaire, je m'engage à participer aux cours et aux examens de la session.

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION Dimanche 17 septembre

À retourner à: Commission régionale d'arbitrage SVRG
ediv.inacio@gmail.com

CF/16.08.2023

Session de Septembre 2023

Toutes les séances ci-dessous auront lieu à la salle de réunion du Centre sportif de la Queue-d'Arve
Accès au bord de l'Arve, à l'extérieur du centre (Rue François-Dussaud 12, 1227 Genève).

Dates:

Lundi 19 septembre	18h45 - Introduction pour candidats arbitres avec TEST D'ENTRÉE *
Jeudi 21 septembre	18h45 - Examen de marqueur **
Samedi 23 septembre	8h30 - Examen de marqueur **
Jeudi 28 octobre	18h45 - Soirée questions théoriques
Jeudi 5 octobre	18h45 - Examen théorique *

Dates à déterminer après le 5 octobre pour la formation pratique et l'examen pratique*.

* = présence obligatoire

** = présence obligatoire à l'une des dates

Information:

Lors de la première séance du lundi 19 septembre, tous les candidats devront passer un test d'entrée, avec quelques questions (style QCM). Seul les candidats qui obtiendront un résultat suffisant à ce test seront admis à la suite de la formation. Les frais de participation seront uniquement facturés aux personnes qui réussissent ce test.

Pour la formation pratique, chaque candidat s'engage à prendre contact avec son club / équipe afin d'organiser des séances de formation pratique (sous la forme d'un match amical lors d'un entraînement). Sans l'aide des clubs, il sera impossible d'organiser une formation pratique suffisante pour passer l'examen.

